

Information à l'attention des nouveaux souscripteurs : les droits d'entrée acquis au fonds sont de 0,20% depuis le 1er juillet 2010.

**DESCRIPTION**

Le fonds est investi essentiellement en obligations, libellées en Euro, principalement émises par des entreprises européennes (obligations «Corporate») selon une approche sélective et diversifiée dont l'échéance maximale est décembre 2011, et dont la notation est au moins égale à "BBB-". Les obligations ont vocation à être conservées jusqu'à leur échéance (gestion dite "Buy and Hold"). Les coupons seront réinvestis soit sur des OPCVM monétaires ou obligataires, soit sur des titres obligataires de maturité comparable aux obligations en portefeuille.

**OBJECTIF de GESTION**

Obtenir sur la durée de placement recommandée (2 ans), une performance supérieure à celle du Bon du Trésor à intérêts Annuels Normalisés\*\*\*\* (BTAN) d'échéance janvier 2012.

**Les obligations "Corporate" : une classe d'actifs qui reste attractive dans le cadre d'une gestion Buy & Hold**

Les primes de risques offertes par les obligations restent généreuses dans un environnement de taux sans risque extrêmement bas. Les obligations privées offrent des rendements significativement supérieurs aux emprunts d'Etat et au monétaire. Dans un environnement de reprise progressive de la croissance économique, nous devrions assister à une normalisation des primes de risque permettant aux obligations "Corporate" de sur-performer les obligations d'Etat dans une optique de conservation à maturité.

**CHIFFRES CLES au 30 juillet 2010**

Valeur Liquidative Part C	102,08 €
Valeur Liquidative Part D	101,42 €
Encours	205,55 M€
Taux de rendement actuariel moyen (brut)*	2,42%
Sensibilité**	0,93%
Vie moyenne du portefeuille	0,99 an

**OBLIGATIONS PRESENTES DANS LE PORTEFEUILLE au 30 juillet 2010**

Emetteur	Échéance	Coupon	Secteur	Pays	Notation***
TELEFONICA	02/02/2011	3,750%	Télécom	Espagne	BBB+
BANQUE PSA	11/03/2011	3,750%	Automobile	France	BBB
STANDARD CHARTERED PLC	11/03/2011	4,875%	Banque	Grande-Bretagne	A-
PPR	29/03/2011	5,250%	Commerce & Distribution	France	BBB-
BMW AG	06/04/2011	3,875%	Automobile	Allemagne	A-
SANTANDER	11/04/2011	5,125%	Banque	Espagne	AA
UBS AG	11/04/2011	5,375%	Banque	Suisse	A+
UBS AG	11/04/2011	5,375%	Banque	Suisse	A+
LLOYDS BANK PLC	19/04/2011	4,375%	Banque	Grande-Bretagne	A+
TELECOM ITALIA SPA	20/04/2011	7,500%	Télécom	Italie	BBB
TECHNIP SA	26/05/2011	4,625%	Energie	France	BBB+
METRO AG	26/05/2011	4,625%	Commerce & Distribution	Allemagne	BBB
ST GOBAIN SA	31/05/2011	4,250%	Construction	France	BBB
DONG ENERGY A/S	21/06/2011	4,625%	Services Collectifs	Danemark	BBB+
DEUTSCHE TELEKOM AG	11/07/2011	6,625%	Télécom	Allemagne	BBB+
VOLKSWAGEN AG	19/07/2011	4,750%	Automobile	Allemagne	BBB+
KPN NV	21/07/2011	4,500%	Télécom	Hollande	BBB
HELLENIC REPUBLIC	20/08/2011	3,900%	Etat	Grèce	BB+
NATIONAL GRID PLC	23/08/2011	6,125%	Services Collectifs	Grande-Bretagne	BBB+
DAIMLER AG	08/09/2011	5,875%	Automobile	Allemagne	BBB+
CAISSE CENT CREDIT IMMOB	23/09/2011	2,625%	Banque	France	A
VIVENDI	03/10/2011	Taux variable	Média	France	BBB
LEASEPLAN	07/10/2011	4,250%	Banque	Hollande	BBB+
BANQUE PSA.	14/10/2011	3,625%	Automobile	France	BBB
RCI BANQUE SA	21/10/2011	4,000%	Automobile	France	BBB-
FRANCE (GOVT OF)	25/10/2011	5,000%	Etat	France	AAA
UNIBAIL-RODAMCO	29/10/2011	4,000%	Banque	Hollande	A
OTE	11/11/2011	3,750%	Télécom	Grèce	BBB-
IBERDROLA	25/11/2011	6,375%	Services Collectifs	Espagne	A-

La composition du portefeuille pourra évoluer pendant sa phase de constitution et/ou à l'initiative de la société de gestion en cas de nécessité.

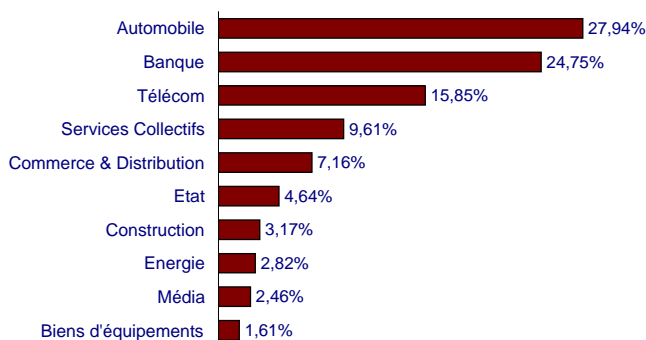
\* Le Taux de Rendement Actuariel (TRA) présenté est la moyenne estimée des taux de rendement actuariels des obligations présentes en portefeuille pondérée par le poids de chaque ligne. Le TRA d'une obligation représente le taux de rentabilité qu'un investisseur obtiendrait en conservant une obligation jusqu'à son remboursement et en réinvestissant les intérêts au même taux actuariel.

\*\* La sensibilité d'une obligation est la variation de la valeur de cette obligation provoquée par une variation donnée du taux d'intérêt. Cette variation est exprimée en pourcentage.

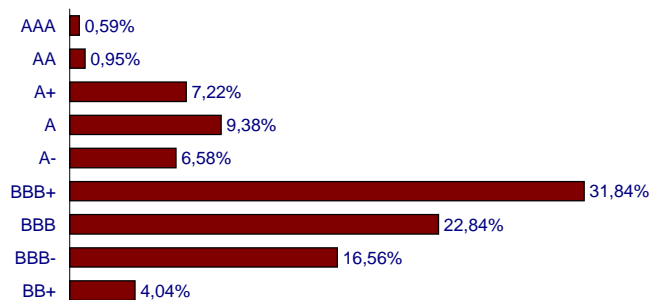
\*\*\* La notation indiquée est la plus prudente de celles émises par les agences Standard & Poors / Moody's / Fitch

\*\*\*\* Les BTAN (bons du trésor à intérêts Normalisés) sont des valeurs assimilables du Trésor émises, pour des durées de 2 ou 5 ans.

## REPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



## REPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR NOTATION



## PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français  
Code ISIN : Part C : FR0010786442  
Part D : FR0010792747  
Date de création : 4 septembre 2009  
Eligible au PEA : NON  
Valorisation : Quotidienne  
Valeur Liquidative initiale : 100 €  
Conditions de souscription et de rachat : Quotidien avant 12h00  
Souscriptions et rachats à cours inconnu  
Montant de souscription minimale initial : une part  
Devise de libellé des parts : Euro  
Durée de placement recommandée : jusqu'à la fin de la période d'investissement fixée au 31 décembre 2011.  
Risque de change : Néant

## LES FRAIS

Frais de gestion : 0.50% TTC de l'actif net (taux maximum)  
Droit d'entrée : 4% maximum  
Droit d'entrée acquis au fonds : Néant jusqu'au 30/06/2010  
0.20% à partir du 1er juillet 2010  
Droit de sortie : Néant  
Droit de sortie acquis au fonds : Néant  
Commission de surperformance : 20% l'an de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence (le BTAN janvier 2012)

**SOCIETE DE GESTION** : GESTION PRIVEE INDOSUEZ  
**N° AGREMENT AMF** : FCP20090434  
**CONSERVATEUR / DEPOSITAIRE** : BANQUE DE GESTION PRIVEE INDOSUEZ  
**CLASSIFICATION AMF** : Obligations et autres titres de créances libellés en euro  
**CLASSIFICATION MIF** : Produit simple  
**NIVEAU de RISQUE** : B, capital non garanti

Le FCP Indosuez Oblig 2011 s'adresse aux souscripteurs disposés à investir dans un placement à moyen terme et prêts à accepter un risque de perte en capital limité. Indosuez Oblig 2011 est susceptible d'être investi en instruments financiers émis par une entité du Groupe Crédit Agricole. La société de gestion du FCP Indosuez Oblig 2011 peut rétrocéder une partie des frais de gestion aux distributeurs du FCP (la Banque de Gestion Privée Indosuez / la Caisse régionale de Crédit Agricole).

## Avertissement légal

Les données relatives aux mouvements, à l'allocation d'actifs et à l'évolution du fonds sont calculées sur la base d'informations fournies par nos contreparties et retraitées par nos systèmes informatiques. Ces informations, données à titre indicatif, ne sauraient engager la responsabilité de GPI d'une quelconque façon, ni se substituer au prospectus et aux documents d'informations périodiques de l'OPCVM qui sont mis à disposition du public et dont GPI recommande à tout souscripteur la lecture attentive. Il est rappelé aux investisseurs que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et que la valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change.

La classification des OPCVM sur lesquels le fonds est investi reflète la politique de gestion du gérant. Elle peut parfois être différente de la classification définie par les prospectus AMF de ces OPCVM.

**Banque de Gestion Privée Indosuez**  
20, rue de la Baume - F 75382 - Paris Cedex 08  
Tél : 01 40 75 62 62 - Fax : 01 45 65 85 20 - www.bgpi.com

DOCUMENT NON  
CONTRACTUEL